



AVIS DE PROMULGATION

Avis public est donné que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford tenue le 3 juin 2025, le règlement suivant a été adopté :

RÈGLEMENT NUMÉRO 733-25-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 733-19, CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Ledit règlement est disponible à l'Hôtel de ville au, 1 rue Principale, à Bedford, durant les heures d'ouvertures ou sur notre site web : www.ville.bedford.qc.ca .

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Bedford, ce 4 juin 2025.

M^e Catherine Nadeau, OMA
Directrice générale adjointe et greffière